



Développement de produit

CPAGE lance Qamino, un portail RH à destination du personnel hospitalier

Ce portail RH est une plateforme, composante du SIRH, via laquelle les utilisateurs accèdent à des informations professionnelles et personnelles.

Cet outil permet à l'ensemble des collaborateurs d'un établissement de santé d'entrer dans une démarche active et interactive de gestion de leur carrière.



QAMINO

CPAGE enrichit son offre produit avec la commercialisation de Qamino, un portail RH dernière génération. Cet espace dédié et sécurisé entend simplifier, faciliter et sécuriser les échanges entre les collaborateurs et les services administratifs.

Pour plus de performance

Côté agents, la solution permet, entre autres, de consulter à tout moment l'ensemble de ses données dont son bulletin de paie et d'effectuer des demandes (repos, modifications d'information).

Côté RH, le gain de temps et d'efficacité est notable : réduction des tâches à faible valeur ajoutée dont la saisie de données ou la distribution de fiches de paie et baisse des coûts de stockage et d'édition. A ces avantages s'ajoute pour l'établissement la possibilité de mettre en avant certaines informations (règlement, actualité, note de service) et des formulaires.

Une application multi-sites et multi-supports

Le portail est nativement multi-sites. Si un agent travaille au sein de plusieurs entités, il a la possibilité de choisir l'un d'eux à la connexion depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Le portail sera également lié aux outils de gestion du temps de travail.



David Boussard, Directeur Général de CPage : « Proposer un espace collaborateur multi-établissements où l'agent peut gérer ses différentes procédures est une révolution dans le domaine des ressources humaines hospitalières. Avec Qamino, CPage apporte des solutions aux enjeux d'autonomie, de proximité, d'implication et de réactivité qui sont le quotidien des établissements de santé. Qamino est une offre de service qui répond à la fois au besoin de la structure, du personnel RH et de l'ensemble des collaborateurs. Il s'agit d'un outil complet. »

Philippe Corneloup, chef de produit RH à CPage : « En permettant d'alléger le travail des services RH grâce à l'automatisation de nombreux processus et la dématérialisation de certaines tâches administratives vers les employés, les nouvelles technologies ont fortement participé à l'évolution de la fonction RH. La dématérialisation des documents administratifs est un pan conséquent de la transition numérique des entreprises et des organisations publiques. L'influence de la dématérialisation sur l'environnement, la société et les hommes est indéniable. Elle facilite le quotidien des employés en simplifiant les procédures administratives et celui des entreprises en fluidifiant les processus. »



A propos de CPage

CPage est un fournisseur de solutions et services destinés aux établissements publics de santé. Les domaines couverts par son activité d'édition sont les suivants : gestion administrative du patient, gestion économique et financière, comptabilité analytique, gestion des ressources humaines, traitement de la paie, système d'information décisionnel et programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).

L'entreprise compte aujourd'hui 300 clients adhérents dont 8 CHU et un tiers des établissements supports de GHT, répartis sur toute la France.

En croissance constante, CPage connaît une accélération de son activité depuis le début des années 2010. Son chiffre d'affaires s'établit pour 2018 à plus de 20 millions d'euros pour un effectif de 215 collaborateurs.

L'entreprise dijonnaise, sous statut de GIP, ne bénéficie d'aucune subvention. Ses ressources proviennent uniquement de la vente de ses logiciels et de ses prestations.

Centre Hospitalier

Contact | ISABELLE EVA ALLEGRE | Déconnexion

MA CARRIÈRE

Informations

- Chaque rubrique affiche votre dernière situation connue

Dernière entrée le 07/09/2009

Statut

- 00 - Titulaire depuis le 15/12/2011

Grade et échelon

- 3001 - Aide-soignant depuis le 01/01/2017 à l'échelon 04 (durée 24 mois) depuis le 15/01/2018
- Ancienneté dans le grade : 15/12/2010
- Ancienneté dans l'échelon : 15/01/2018

Note

- Note obtenue en 2018 : 16,00

% Temps de travail

- Travaillé : 100 % depuis le 30/07/2018
- Rémunéré : 100 %